

Decideursenregion.fr utilise des cookies pour vous offrir le meilleur service. En continuant, vous acceptez de recevoir les cookies sur le site decideursenregion.fr. [Pour en savoir plus sur la politique des cookies.](#)

OK

DECIDEURS EN REGION

PARTAGER L'INNOVATION

LORRAINE CHAMPAGNE-ARDENNE

Quand Carbonex, entreprise éco responsable 100% française, touche du bois

Depuis son implantation en 1993 à Gyé-sur-Seine (Aube), l'entreprise familiale Carbonex a su s'adapter, se développer et innover dans la filière bois, en produisant du charbon de bois et de l'électricité 100% français.

12/11/2013 15:00

[gestion / organisation](#) [entreprises](#)

Le fabricant - qui récupère les parties non valorisables de l'industrie du bois - décide en 2003 de sous-traiter la production de charbon de bois a des pays étrangers, notamment le Brésil et l'Afrique, et continuer sur le site champenois l'ensachage et le stockage, tout en développant des outils de carbonisation. Les quatre frères Soler-My, dirigeants de l'entreprise ont toujours été créateurs d'équipements, en fabriquant ou adaptant leurs propres machines. Leurs équipes ont d'ailleurs mis au point un système de cogénération, permettant de récupérer les fumées afin d'en faire de la chaleur et de l'électricité. Grâce à toutes ces installations, Carbonex récupère 90 % de l'énergie produite. Une partie est transformée en électricité, revendue à EDF, le reste sert au séchage des briquettes, du bois et à chauffer les bâtiments.

Capable de se réinventer, Carbonex collabore depuis plusieurs mois avec la Chambre d'agriculture de l'Aube à un projet de culture de robinier faux-acacia. Le robinier, originaire d'Amérique, est une plante résistante au réchauffement climatique et au déficit hydrique. Son bois dur est l'un des rares en Europe qui puisse concurrencer le teck, et certaines molécules qu'il produit sont intéressantes pour la chimie verte et la recherche médicale. Autre avantage : il est capable de capter l'azote de l'air. La première récolte est attendue d'ici deux ou trois ans. Sur la base d'une récolte tous les trois à cinq ans, la parcelle devrait rester plantée une vingtaine d'années. Ces arbres alimenteront l'usine de carbonisation de Gyé-sur-Seine et participeront ainsi à un modèle économique rentable pour l'industriel et l'agriculteur.

Innover en région



Développer & manager



Financer pour innover



Paroles d'experts



La Caisse d'Epargne à vos côtés



Décideurs en Région, une initiative de la Caisse d'Epargne

[Qui sommes-nous ?](#)

[Partenaires du site](#)

[Informations légales](#)

[Plan du site](#)

[Solutions Caisse d'Epargne](#)

[Contact](#)

[Votre Centre d'affaires](#)

